

ADLPartner



INNOVER EN DATA MARKETING SERVICES

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 28 mai 2021 (8h00)

ADLPartner / ADLPerformance : Assemblée générale mixte du 18 juin 2021

ADLPartner informe ses actionnaires que l'assemblée générale mixte a été convoquée le vendredi 18 juin 2021 à 9 heures au 15 rue Henri Rol-Tanguy à Montreuil (93100).

Tenue de l'Assemblée Générale à huis clos

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, le conseil d'administration a décidé de tenir exceptionnellement l'assemblée générale mixte à huis clos, hors de la présence physique de ses actionnaires et des autres membres et personnes ayant le droit d'y assister, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et du décret n°2020-418 du 10 avril 2020, tels que prorogés par le décret n°2021-255 du 09 mars 2021.

En effet, à la date de la présente publication, le contexte actuel de la crise sanitaire et les mesures administratives corrélatives prises en vue de limiter ou d'interdire les déplacements ou les rassemblements collectifs font obstacle à la présence physique des actionnaires de la société ADLPartner à l'assemblée générale. En outre, la société ne dispose pas des moyens techniques permettant la tenue de l'assemblée par le biais d'un système de conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Il ne sera pas possible aux actionnaires de poser des questions, ni de déposer des projets d'amendements ou de nouvelles résolutions durant l'assemblée générale. Aucune carte d'admission ne sera délivrée pour cette assemblée générale.

Les actionnaires pourront uniquement voter par correspondance ou donner pouvoir sans indication de mandataire ou à toute personne de leur choix, en utilisant le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration prévu à cet effet.

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites préalablement à l'assemblée générale. Ces questions, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte, doivent être envoyées en priorité par voie électronique à l'adresse email suivante : relations.investisseurs@adlpartner.fr, (ou à défaut de pouvoir les envoyer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social) au plus tard le 2^{ème} jour ouvré avant l'assemblée.

Les modalités d'organisation de l'assemblée générale pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. En conséquence, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale sur le site internet de la société accessible à l'adresse suivante : <https://www.adlperformance.com/fr/assemblees-generales>.

Audioconférence

Les actionnaires auront la possibilité de suivre en direct l'assemblée générale par audioconférence. Ceux souhaitant se connecter doivent impérativement justifier leur qualité d'actionnaire en fournissant une attestation d'inscription en compte et un numéro de téléphone à l'adresse suivante : relations.investisseurs@adlpartner.fr. Les détails de connexion leur seront transmis dans un second temps.

Une rediffusion sera disponible sur le site Internet de la société, dès que possible à l'issue de l'Assemblée, et au plus tard avant la fin du 5^{ème} jour ouvré à compter de la date de l'Assemblée.

Désignation des scrutateurs

Le Président Directeur Général sur délégation du Conseil d'administration a désigné comme scrutateurs à l'assemblée générale mixte la société Sogespa représentée par Monsieur Philippe Vigneron et Madame Claire Vigneron-Brunel parmi les dix actionnaires de la société disposant du plus grand nombre de vote dont la société avait connaissance à la date de convocation de l'assemblée et acceptant, conformément à la réglementation applicable.

Mise à disposition des documents préparatoires

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour, ainsi que le texte des résolutions proposées au vote des actionnaires, a été publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 10 mai 2021. Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans cet avis.

Conformément à l'article R.22-10-23 du Code de commerce, les documents préparatoires à l'assemblée, incluant le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse suivante : <https://www.adlperformance.com/fr/assemblees-generales>.

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions légales et réglementaires applicables, les documents et renseignements concernant l'assemblée, par simple demande écrite et en privilégiant la voie électronique auprès de :

- ADLPartner, Direction Financière, 3, rue Henri Rol Tanguy – 93100 Montreuil, à l'attention de Monsieur Emmanuel Gougeon ; email : relations.investisseurs@adlpartner.fr.
- Société Générale, Département Titres et Bourse, 32, rue du Champ de Tir – 44300 Nantes ; email : assemblees.generales@sgss.socgen.com.

ADLPartner / ADLPerformance en bref

Acteur historique du marketing cross-canal avec de fortes expertises en data, le Groupe ADLPerformance conçoit, commercialise et met en œuvre, pour son propre compte ou celui de ses partenaires, des services d'acquisition, de fidélisation et d'animation de la relation clients sur l'ensemble des canaux de distribution. Le Groupe travaille aujourd'hui avec 50 % des entreprises du CAC 40 et de nombreuses ETI. Le Groupe a réalisé 139 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020 et emploie plus de 500 personnes.

ADLPartner est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris – Compartiment C.
Codes ISIN : FR0000062978–ALP - Bloomberg : ALP:FP – Reuters : ALDP.PA

www.adlperformance.com

CONTACTS

ADLPartner / ADLPerformance

Relations Investisseurs & Information financière

tel : +33 1 41 58 72 03

relations.investisseurs@adlpartner.fr

Calyptus

Cyril Combe

tel : +33 1 53 65 68 68

adlpartner@calyptus.net